

Procédures et règlements (M.Sc. avec mémoire)

Exigences à l'inscription :

- Avoir complété et signé l'entente cadre étudiant(e)/superviseur
- Avoir complété le formulaire plan d'études global
- Avoir complété la composition du comité de parrainage

Scolarité :

- Minimum de 3 trimestres à temps plein
- Durée moyenne de la maîtrise : 2 ans
- Durée maximale de 6 trimestres. Une prolongation d'un an peut être accordée pour des raisons exceptionnelles.

Objectifs :

Ce programme permet aux titulaires d'un diplôme de 1^{er} cycle en bio-informatique ou dans un domaine connexe d'approfondir leurs connaissances théoriques en bio-informatique, d'acquérir des compétences en communication scientifique et de participer à la recherche scientifique dans ces mêmes domaines (préparation d'un mémoire).

Évaluation :

- Enregistrer le sujet de recherche
- Compléter le formulaire Rencontre étudiant(e)/directeur deux fois par année
- Compléter le formulaire Rencontre étudiant(e)/comité de parrainage une fois par année
- Mémoire de maîtrise

IMPORTANT : Aucun étudiant(e) ne sera inscrit aux trimestres subséquents s'il n'a pas complété les formulaires d'évaluation avec son directeur et/ou son codirecteur/parrain

Mémoire de maîtrise :

- Soumettre les formulaires « Avis de dépôt » et « Composition du jury de mémoire »
- Possibilité de déposer un mémoire classique
- Possibilité de déposer un mémoire par article(s). Dans ce cas, l'étudiant doit être le premier auteur d'un manuscrit. Les manuscrits publiés, soumis et/ou en préparation sont acceptés. Une demande d'autorisation de rédaction par article doit être déposée avant l'avis de dépôt.

Cheminement :

- Possibilité de soumettre un mémoire de maîtrise
- Possibilité de faire un passage au PhD sans rédaction de mémoire
 - **Accéléré** : les procédures doivent être complétées avant la fin du troisième trimestre pour demander une bourse de la FESP
 - **Normal** : les procédures doivent être complétées avant la fin du sixième trimestre